

Eau, source de vie !

Keur Massar – Dakar, Sénégal

Localisation du projet :

commune de Keur Massar

L'agglomération Dakaroise se caractérise par une urbanisation fulgurante : elle représente en superficie de plus ou moins 800 km² du territoire national et accueille 25% de la population Sénégalaise soit près de 3500 personnes / km².

Elle est également marquée par l'existence de grandes disparités entre les quartiers chics et les quartiers de grande précarité, situés notamment dans les périphéries à l'image de la commune de banlieue : **Keur Massar**, confrontée à un accès insuffisant aux infrastructures et service de base, eau, électricité, services de santé, éducation...



Une rue de Keur Massar

**Dans la banlieue de Dakar,
3 personnes sur 10 n'ont pas accès
à l'eau potable !**



Modèle de borne fontaine publique.

Le projet

Phase 1 :

- **Approvisionnement en eau potable pour 2000 personnes soit 200 familles**
- **Construction de six bornes fontaines publiques.**

Chaque borne fontaine est équipée de deux robinets afin de réduire le temps d'approvisionnement en eau des usagers. La construction de bornes fontaines consiste en la réalisation d'une cuvette en maçonnerie de 4m² dotée d'un ouvrage de protection, d'un support pour les bassines et d'une fosse de réception des eaux perdues.

Les bornes fontaines seront installées de façon à réduire significativement le temps et la distance que les femmes consacrent à s'approvisionner en eau potable.

Phase 1 (suite):

➤ **Création d'un comité de gestion des bornes fontaines.**

Le comité de gestion aura la responsabilité de veiller à la gestion technique, financière et organisationnelle des bornes fontaines.

➤ **Sensibilisation à l'hygiène et à la gestion économe de l'eau.**

Le projet entend faire des bornes fontaines des lieux de vie où les femmes pourront recevoir des informations utiles à la promotion de l'hygiène et à l'importance de la gestion économe de l'eau. Les femmes seront impliquées dans la gestion de l'environnement des bornes fontaines en assurant à tour de rôle des opérations d'entretien et de nettoyage.



Phase 2 :

- ❑ **Augmenter la rentabilité du maraîchage péri-urbain**
 - **réalisation de six fosses de récupération des eaux perdues.**

En-dessous de chaque borne fontaine sera aménagée une fosse de récupération des eaux perdues soit au total six fosses d'un volume de 10 m³. Les eaux perdues récupérées sont recyclées à des fins de développement du maraîchage et de l'horticulture dans la commune de Keur Massar.

La construction des fosses de réception fait partie intégrante des travaux de construction des bornes fontaines.



Transport des eaux usées pour le maraîchage.

Un tiers de la population mondiale est privé d'accès à l'eau potable, dont la moitié de la population subsaharienne. Cette ressource en constant recyclage, est dégradée par la pollution et fait l'objet d'une demande croissante. A son accaparement, déjà largement réalisé dans de nombreux pays, par les marchés, doit s'opposer une logique de ré-appropriation publique et démocratique pour redonner à tous l'accès de plein droit à cette ressource vitale.

Rapport mondial du PNUD

**Frères des Hommes asbl / rue de Londres 18, 1050 Bruxelles / tél : 02/512.97.94
www.freresdeshommes.org / e-mail : fdhbel@skynet.be / banque de la Poste 000-0779379-81**

Pour tout don de 30 euros minimum effectué avant le 31 décembre 2009, vous recevrez au cours du premier trimestre 2010 une attestation fiscale grâce à laquelle vous récupérerez environ la moitié de votre don.